

Rassemblement

pour la défense du droit à l'IVG

mercredi 17 décembre à 19H

Place Salvador Allende, devant la mairie

à l'occasion du conseil municipal

Lors du conseil communautaire du 18 novembre dernier portant sur un vœu pour la sauvegarde de la maternité des Lilas, **M. Jimmy Parat, en qualité de vice-président de la communauté d'Agglomération Est-Ensemble, élu de la majorité municipale socialiste de Bagnolet, a qualifié l'avortement «d'acte barbare» et les femmes ayant recours à l'IVG de «meurtrières».**

Nous sommes profondément choqués par cette formulation qui renvoie au vocabulaire utilisé par les mouvements anti-avortement afin de personnifier d'un point de vue juridique le fœtus. Même lorsqu'il est pratiqué de façon clandestine, l'avortement ne saurait être qualifié d'acte barbare en soi. Ce sont les conditions dans lesquelles les femmes avortent qui sont parfois indignes.

Cette analyse est d'autant plus grave à la veille du 40e anniversaire de la Loi Veil de 1975. Cette loi autorise les femmes à choisir leur maternité sans conditions. Nous ne pouvons accepter et condamnons avec vigueur ces paroles que nous considérons rétrogrades, patriarcales et portant atteintes à notre liberté et à notre dignité.

Nous rappelons l'importance des droits fondamentaux des femmes à disposer de leurs corps. Être contre l'interruption volontaire de grossesse, c'est être contre l'égalité femmes/hommes.

Le Président de la Communauté d'agglomération Est-Ensemble, Gérard Cosme, Maire du Pré-Saint-Gervais, a pris ses responsabilités en demandant à M. Jimmy Parat de renoncer à la délégation de vice-Président qu'il occupait. Ce dernier a finalement démissionné, le 3 décembre 2014. **À Bagnolet, nous exigeons que M. Le Maire, Tony Di Martino et le Conseil Municipal prennent également leurs responsabilités en retirant toutes les délégations confiées à M. Jimmy Parat.**

Nous exprimerons nos protestations et notre indignation **mercredi 17 Décembre 2014 à 19h, place Salvador Allende à Bagnolet**, avant et pendant la tenue du Conseil municipal.

« N'oubliez jamais qu'il suffira d'une crise politique, économique ou religieuse pour que les droits des femmes soient remis en question. Ces droits ne sont jamais acquis. Vous devez rester vigilantes votre vie durant. »

Simone de Beauvoir

Femmes Solidaires Bagnolet - Collectif Femmes en lutte Bagnolet - Coordination des associations pour le droit à l'avortement et à la contraception (CADAC) - Maison des Femmes de Paris - Réseau féministe Ruptures - L'égalité c'est pas sorcier - PG Bagnolet - PCF Bagnolet - EELV Bagnolet - Bagnolet initiatives citoyennes - Ligue des droits de l'homme section Bagnolet-Les Lilas - Les Amis de L'Humanité Bagnolet - UL CGT Bagnolet-Les Lilas.

